REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES MARCHES DES INFRASTRUCTURES

N° 0007 /LC/PR/MINMAP/SG/DGMI

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

MINISTRY OF PUBLIC CONTRACTS

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF INFRASTRUCTURE CONTRACTS

Yaoundé, le 16 AOUT 2019

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics,
Autorité chargée des Marchés Publics

A

Mesdames et Messieurs :
- Les Gouverneurs;
- Les Préfets;
- Les Délégués Régionaux et Départementaux des Administrations Publiques

Objet : Demandes des autorisations de passer des marchés de gré à gré

Il m'a été donné de constater que les demandes d'autorisation de passer par voie de gré à gré les marchés financés par les crédits délégués au niveau régional ou départemental, sont soumises à l'Autorité chargée des Marchés Publics aussi bien par les Gouverneurs et les Préfets que par les Délégués Régionaux et Départementaux des Administrations Publiques.

Aussi, afin de mettre fin à un tel dysfonctionnement, ai-je l'honneur de préciser qu'il incombe désormais aux Gouverneurs et aux Préfets, en leur qualité de Maîtres d'Ouvrage Délégués habiletés à passer et à signer les marchés de leur ressort conformément aux dispositions de l'article 5 alinéa t du Code des Marchés publics, la compétence de la saisine de l'Autorité chargée des Marchés Publics aux fins de solliciter les autorisations de passer des marchés de gré à gré.

A cet effet, ils devront toutefois joindre systématiquement à leurs demandes, les dossiers techniques y afférents, élaborés par leurs collaborateurs susvisés.

Je vous invite par conséquent à bien vouloir désormais vous conformer aux instructions de la présente lettre-circulaire. /-

Copies :
- MINETAT/SGPRC
- SG/SPM
- DG/ARMP
- SG/IG/DG/MINMAP
- Archives/Chrono.

Le Ministre Délégué

Ibrahim TALBA MALLA OUMATE

Scanné avec CamScanner